

GII.1.2 Processus, acteurs et débats de la mondialisation :

Instructions officielles :

Les processus engagés dans le fonctionnement de la mondialisation recouvrent les grandes **modifications de la division internationale du travail (DIT) et du système de régulation des échanges** au cours des trois dernières décennies. La mise en circulation de produits mondiaux s'appuie sur la **libéralisation progressive du commerce international** et l'abaissement des barrières douanières, sur la **spécialisation productive des territoires**, mais aussi sur la **financiarisation de l'économie**, l'émergence de marques mondiales et la constitution d'empires commerciaux.

Si les principaux opérateurs des processus de mondialisation appartiennent au **secteur privé (firmes transnationales et leur cortège d'entreprises sous-traitantes)**, **les acteurs publics (groupements supranationaux, États)**, et **les membres de la société civile** jouent également un rôle crucial dans les processus de mondialisation. Par leur action législative ou réglementaire, les institutions facilitent ou au contraire créent des obstacles à l'entrée sur leur territoire de produits mondiaux. Par leur effort de formation de la main d'œuvre et leur encouragement ou non à l'innovation, ces institutions confortent la compétitivité actuelle et future des territoires.

Des stratégies visant à renforcer un avantage comparatif ou à capter un segment de production sont élaborées sur une base nationale ou sur des territoires plus fins (régions, ensembles locaux). Les acteurs de la société civile (syndicats ou associations de consommateurs par exemple) s'approprient également les problématiques liées à la mondialisation, soulignant l'inégalité des termes des échanges ou la concurrence exercée par les territoires produisant à bas coût.

On peut donc analyser l'appropriation différenciée des enjeux de la mondialisation par les acteurs et souligner combien le processus de mondialisation est producteur d'inégalités.

Introduction :

Après une étude sur un produit de la mondialisation, le cours appelle à une généralisation pour mettre en évidence les processus et les acteurs de la mondialisation.

La mondialisation est un mot polysémique pour lequel il est difficile de donner une définition univoque et définitive. Cependant on peut noter quelques éléments communs aux multiples définitions proposées :

- l'**ancienneté du phénomène d'élargissement géographique et d'accroissement des échanges** du territoire local à l'espace mondial. **(Carte 1p 101)**

- l'**accroissement des interactions** entre les différents territoires et peuples de la Terre,

- la **diffusion du modèle capitaliste** en particulier dans ces aspects juridiques, financiers (les marchés) et organisationnels (les centres de décisions).

- l'**uniformisation** des comportements par l'émergence d'une « culture-monde »...

Si la mondialisation est phénomène ancien, on constate que la seconde moitié du XXe siècle a été marquée par une accélération des processus d'intégration des territoires dans un espace mondialisé. Ces nombreux processus sont générés par différents acteurs qui se partagent en trois grandes familles :

- **les acteurs économiques privés** et tout particulièrement **les firmes multinationales**,

- **les acteurs publics et les institutions économiques internationales** qui agissent comme des régulateurs favorisant ou limitant la mondialisation des territoires,

- **les acteurs de la société civile** parmi lesquels on peut distinguer **les consommateurs, les ONG, les organisations politiques et syndicales**.

Comment les différents acteurs spatiaux génèrent-ils des mécanismes (processus) favorisant la mondialisation des territoires ?

I. Des processus favorisant l'émergence d'espace mondialisé.

1. Le rôle décisif des évolutions technologiques.

Doc Repère p100 :

a. Révolution des transports.

L'exemple du transport aérien :

L'exemple du transport maritime :

- b. La révolution médiatique. (Repère p100)
- 2. Les échanges internationaux
 - a. Une croissance spectaculaire des échanges.
 - b. La Division International du Travail.
- 3. La diffusion du modèle capitaliste.
 - a. un processus ancien. (doc. 1 p 101)
 - b. fondé sur le libre-échange. (Repère B p102)

II. Les acteurs de la mondialisation :

- 1. Le rôle des firmes Transnationales (FTN) ou Firmes Multinationales (FMN)
 - a. Définition et chiffres :
 - b. IDE et grandes entreprises.
 - c. Les FTN se concentrent dans les pays du Nord et se développent dans les Sud (carte p103)
 - d. Quelles stratégies pour les FTN ? L'exemple de Wal-Mart : (P104-105)

Texte 2 p104 + Doc 4 p105 : Travail maison

Q1 : Relevez les éléments qui font de WM un acteur de la mondialisation des échanges.

Q2 : En quoi la stratégie d'approvisionnement de Walmart s'inscrit-elle dans la DIT (Division International du Travail) ? Définition p 102.

Q3 : En quoi cette stratégie comme aux FTN du secteur commercial influe-t-elle sur l'économie nationale des EU?

Correction du travail maison sur Walmart.

- 2. Les acteurs publics et les institutions économiques internationales
 - a. L'action des Institutions internationales:
 - b. l'action des Etats :
- 3. Des acteurs qui mettent la mondialisation en débat :
 - a. Deux grands modèles différents de pensée.
 - b. L'attitude des consommateurs :
 - c. Les ONG, les organisations politiques et syndicales.

Conclusion : Si la mondialisation a indéniablement contribué à l'enrichissement général des sociétés, elle génère des inégalités économiques et sociales se traduisant par une inégale intégration des territoires **(GII.2.2)**. Ces inégalités territoriales sont paradoxalement devenues des moteurs de la mondialisation.